

LE PROGRAMME **CAP AEPE**

(ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE)



En **VAE**

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

PRÉAMBULE

Attention ! **EDUMIAM ne certifie pas et ne finance pas la VAE.** En tant qu'Architecte Accompagnateur de Parcours, EDUMIAM joue un rôle essentiel de guidage et de soutien des candidats tout au long de leur démarche.

INTITULÉ DU DIPLÔME

Certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant Éducatif Petite Enfance (CAP AEPE)

- Code RNCP : 38565
- Nom certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
- Date d'enregistrement de la certification : 01/01/2019
- Date d'échéance de l'enregistrement : 01/01/2025
- [Référentiel complet CAP AEPE](#)

Accueillant des enfants de moins de 6 ans, le titulaire d'un CAP AEPE participe à leur éveil moteur, culturel, affectif et cognitif en répondant à leurs besoins fondamentaux et assure les soins quotidiens des enfants. Il est également chargé de l'entretien du lieu d'accueil et des équipements qu'il comporte.

À QUI S'ADRESSE CE DIPLÔME ?

Pré-requis

- Pour être éligible à la VAE, l'important est de pouvoir **justifier et valoriser votre expérience professionnelle ou non professionnelle** (bénévolat, volontariat, salarié ou non, etc.) en lien avec la certification ou le diplôme visé.
- Avoir accès à un ordinateur ou tablette
- Avoir accès à une connexion internet pour télécharger les contenus pédagogiques
- Maîtriser la langue française, savoir lire et écrire

Poursuites d'études

- **Les concours d'entrée aux diplômes d'Etat :**
 - Le DEAP (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture),
 - Le diplôme d'Etat d'aide-soignant,
 - Le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (DEAES)
- **ATSEM:**
 - Les titulaires du CAP AEPE peuvent se présenter au concours externe d'ATSEM (concours de la fonction publique territoriale).
- **Les Bac pro :**
 - Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne
 - Bac Pro Services aux personnes et aux territoires

Débouchés métiers

- **École maternelle ou accueil collectif de mineurs :**
 - Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
 - Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
 - Assistant éducatif petite enfance
 - Adjoint/agent d'animation
- **Établissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans :**
 - Auxiliaire petite enfance
 - Agent social
 - Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
 - Assistant éducatif petite enfance
- **Domicile :**
 - Garde d'enfant à domicile
 - Assistant maternel
 - Employé à domicile
 - Employé familial auprès d'enfant

NOTRE ACCOMPAGNEMENT VAE

Objectifs de l'accompagnement

L'objectif de l'accompagnement est **l'obtention du titre ou diplôme souhaité**, ou à défaut d'un certain nombre de modules (validation partielle). Par ailleurs,

l'accompagnement sert à aider le candidat à prendre du recul sur sa pratique, à identifier ses compétences acquises et à savoir mobiliser ses expériences pour les expliquer à un jury.

L'accompagnement comprend l'étude de faisabilité, l'aide à l'écriture du dossier de VAE et la préparation au passage devant le jury VAE.

Durée de l'accompagnement

Entre 3 et 6 mois - Entre 19 et 50h d'accompagnement individuel, collectif et formatif en fonction du besoin.

Déroulé de l'accompagnement

- **Rencontre diagnostic avec un accompagnateur VAE** - Évaluation du besoin et identification du titre/diplôme le plus adapté
- **Inscription au dispositif France VAE** et préparation de la recevabilité
- **Établissement du planning de formation** en fonction du diagnostic et de vos besoins - entre 19h et 50h
- **Aide à l'écriture du livret 2.** Réalisation des séances d'accompagnement individuelles et en groupe : aide à la prise de recul, à la confiance en soi et à l'identification d'exemples pour chaque bloc du référentiel présenté
- **Accompagnement au passage devant le jury** : mises en situation, formation à la prise de parole en public.

Modalités d'évaluation

Les 3 principaux livrables d'une démarche VAE sont :

- **Livret 1** : Dossier de recevabilité
- **Livret 2** : Dossier de validation
- **Entretien Oral devant un jury VAE**

Edumiam met en place un dispositif d'évaluation intermédiaire :

- Autodiagnostic initial
- Dossier de suivi - suivi hebdomadaire avec l'accompagnateur
- Mises en situation

Modalités pédagogiques

- **Pratique réflexive** : les entretiens avec le formateur permettent d'approfondir l'analyse de la posture professionnelle et de mettre en avant les descriptions de l'expérience
- **L'itération**
- **Les échanges de pratique** entre pairs
- **Les mises en situation** pour préparer notamment le passage devant le jury

Modalités et délais d'accès

- Vous pouvez nous contacter via ce formulaire ou sur l'adresse mail vae@edumiam.com. Nous organiserons un entretien de positionnement dans un délai de deux semaines.
- La formation peut être accessible à certains handicaps. Pour toute question relative à l'accompagnement d'un apprenant en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référente handicap : eliza@edumiam.com

Tarifs

Le coût de la formation dépend du nombre d'heures d'accompagnement. La formation peut être financée intégralement par l'intermédiaire de [France VAE](#).